



Albi, le 06 février 2020

17, rue Fonvieille
81000 ALBI
☎ 05.63.54.31.26
81@unsa-education.org

Monsieur Christophe Ramond, Président du Conseil Départemental
Monsieur Guy Malaterre, Vice-Président chargé de l'éducation

Objet : suppressions de moyens en SEGPA

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,

Nous vous alertons au sujet de la situation des élèves de SEGPA dans notre département.

En effet, nous avons appris très récemment que la DSDEN 81, comme des autres départements de l'académie, a décidé de supprimer les dédoublements dans ces sections en amputant de 6h les Dotations Globales Horaires de ces structures.

Ces 6h qui disparaissent vont avoir des conséquences lourdes pour les élèves de 4^e et 3^e car, à la rentrée prochaine, les équipes ne seront plus en mesure de dédoubler l'intégralité des heures de découverte professionnelle, ce qui va impliquer un alourdissement des emplois du temps en classe entière pour les élèves.

Ces heures ne pourront pas se faire dans les ateliers car les plateaux techniques financés par le Conseil Départemental sont dimensionnés pour accueillir 8 élèves pour qui l'enseignement adapté est la seule solution éducative, conformément à la législation du travail qui s'applique dans ces ateliers professionnels. La circulaire du 28 octobre 2015 précise pourtant l'importance de la pratique acquise dans les plateaux techniques par les élèves dans la construction de leur parcours professionnel.

A partir de la rentrée prochaine, l'accès à ces plateaux techniques va diminuer au profit d'heures en salle de classe et en classe entière, pour des élèves qui ont besoin de ces heures d'ateliers.

Sachant les investissements financiers du CD 81, autant sur les créations que sur les rénovations de ces ateliers, nous nous interrogeons sur la connaissance du Conseil Départemental de cette décision de la part des services de l'Etat.

L'UNSA Education souhaite connaître la position du CD 81 quant à cette disposition affectant les élèves les plus en besoin d'une scolarité différenciée eu égard à leur grande difficulté scolaire.

Nous vous remercions pour la considération apportée à notre sollicitation, et nous vous assurons, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, de notre attachement à la qualité du service public d'éducation.

Cécile Alibert
Secrétaire Générale Départementale
SE-Unsa 81

Benjamin Pons
Secrétaire Général Départemental
UNSA Éducation 81